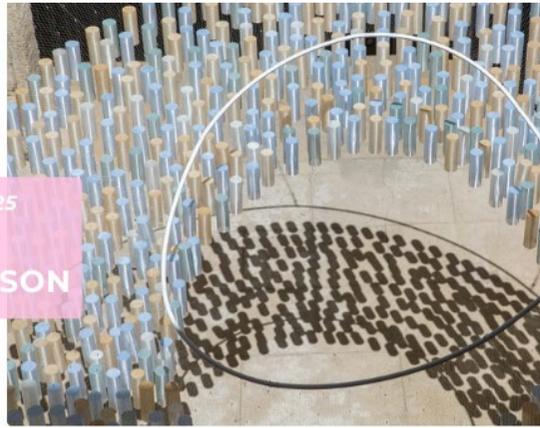




Montpellier, FRANCE - Du 10 au 15 juin 2025

LE FESTIVAL DES
ARCHITECTURES VIVES LANCE SON

— APPEL À CANDIDATURES



Dépôt des candidatures jusqu'au 02/12/2024

Thématique de cette 19ème édition #FAV2025 :
LA GOURMANDISE



Inscrivez-vous dès maintenant sur
www.festivaldesarchitecturesvives.com

À l'occasion de la 19^{ème} édition du **Festival des Architectures Vives**, l'association Champ Libre lance un appel à candidatures pour réaliser **10 installations** dans le cadre du festival, à Montpellier.

Le Festival s'inscrit au cœur de la ville de Montpellier, dans l'Ecusson et plus spécifiquement dans les cours intérieures d'hôtels particuliers, proposant ainsi un parcours aux visiteurs, sorte de découverte architecturale.

L'objectif du FAV est d'une part, ouvrir aux visiteurs le temps du festival ces lieux emblématiques et d'autre part, grâce à l'intervention des équipes d'architectes qui présenteront un projet spécifique à chaque lieu, de révéler une relation intime entre une architecture contemporaine, une installation et un site patrimonial.

1. PRÉSENTATION DU FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES

Le Festival des Architectures Vives souhaite répondre à l'évolution de la pratique architecturale qui, intégrant tous les domaines connexes à sa culture, n'hésite plus à s'affirmer dans ses réalisations. Les Architectures Vives sont éphémères et évolutives par nature, elles sont chaque fois ponctuelles, inscrites dans une courte temporalité et pensées pour un lieu spécifique.

Telle une réalité augmentée, elles s'ajoutent, transforment, révèlent un espace oublié car invisible ou au contraire trop vu. Respectueuses d'un milieu d'inscription, elles le transforment en un environnement habité ou le passé, le présent voire même le futur ne font qu'un. Les Architectures Vives créent un environnement où l'imaginaire de chacun prend place. Refusant l'immuable, le temps du festival, elles questionnent notre environnement quotidien. S'adressant à un large public, elles proposent une aventure sensitive, offrent un regard décalé. Elles se positionnent comme un révélateur. Les Architectures Vives sont objets de désir, d'envie et souhaitent simplement retrouver le sens du plaisir du lieu, de la ville, offrir du sensible et du tactile, repositionner l'Homme au cœur de l'architecture.

Pour cette 19^{ème} édition à Montpellier, les lieux choisis sont en adéquation avec cette ville historique. Une de ses richesses est la présence, en son cœur de nombreux hôtels particuliers. Aujourd'hui, Montpellier en compte plus de soixante-dix. Grand nombre de ces hôtels et cours intérieures privées ne sont pas accessibles au public. Dans leur histoire, les cours, espaces semi-publics semi-privés, se sont vues attribuer des fonctions très diverses entre lieu de représentation, d'accueil, de distribution. Aujourd'hui dénuées de toute fonction, elles se présentent comme de simples espaces traversés pour rejoindre un lieu privé. Oubliées car inaccessibles, ou oubliées car inappropriées, ces cours disparaissent petit à petit d'une connaissance commune, voire d'un imaginaire collectif. Elles

deviennent de véritables espaces oubliés et pourtant possèdent une spécificité propre, offrant une possibilité de magnifier ces lieux par peu de chose.

Le Festival est, chaque année, visité par un large public et a réuni en 2024 pas moins de 13 000 visiteurs.

2. LA THÉMATIQUE: LA GOURMANDISE

Le Festival des Architecture Vives 2025 s'ouvre sur une thématique savoureuse : **La Gourmandise**.

Pour cette nouvelle édition, nous invitons les architectes, urbanistes, paysagistes à explorer le lien entre l'Architecture et la Gourmandise, en investissant une nouvelle fois cette année les cours d'hôtels particuliers de la ville de Montpellier grâce à des installations qui offrent une expérimentation spéciale et suscitent un véritable moment de plaisir.

La gourmandise, habituellement associée au plaisir des papilles, se révèle ici dans une dimension architecturale où les matières, les formes et les espaces se transforment en une véritable célébration du désir. Loin d'être un simple péché, la gourmandise devient un vecteur de créativité et d'innovation, un prétexte à explorer la façon dont les espaces peuvent susciter une envie irrésistible d'être vécus et expérimentés. Les cours d'hôtels particuliers en sont déjà l'évocation, et les installations sublimeront ce moment intense.

La gourmandise incarne la volupté, le plaisir, mais aussi la curiosité et l'exploration sensorielle. En architecture, elle se traduit par des expériences spatiales immersives où chaque détail est conçu pour attiser la curiosité et l'envie de découvrir. De même que la cuisine contemporaine explore de nouvelles saveurs, textures, et sensations, parfois jusqu'à l'étude moléculaire, l'architecture gourmande invite à une expérimentation audacieuse. La cuisine moléculaire redéfinit les frontières du goût en réinventant les techniques traditionnelles pour créer des expériences sensorielles inédites. De la même manière, l'architecture peut s'emparer de cette quête d'innovation et de découverte pour concevoir des espaces où la matérialité, la lumière, et les proportions sont réinterprétées, transformant ainsi l'espace en un vrai laboratoire d'expérimentation sensorielle.

Pour cette édition, nous vous invitons à revisiter les codes de l'architecture à travers le prisme de la gourmandise. Comment l'architecture peut-elle devenir une invitation à la délectation ? Les installations proposées devront jouer avec les perceptions et inviter les visiteurs à une expérience immersive. Le défi est de concevoir des installations qui éveillent le désir d'être explorées, goûtées du regard, savourées par l'esprit.

L'exploration de La Gourmandise offre un espace propice pour repousser les limites de l'architecture. Nous souhaitons que ce soit un moment de plaisir pour les visiteurs, pour les habitants et propriétaires des lieux, mais aussi pour vous en tant que concepteur.

Ensemble, faisons de cette édition 2025 du Festival des Architectures Vives une célébration où le plaisir des yeux et des sens rivalise avec celui des papilles.

3. ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Conscient de la nécessité que pour évoluer dans un « monde fini » en termes de ressources, il est nécessaire de changer les pratiques mais également les modes de production.

Le Festival des Architectures Vives et les équipes sont engagées dans une démarche environnementale prenant en compte les questions des ressources, du réemploi et de la valorisation des déchets lors du processus de création des installations et lors de l'organisation de l'événement.

L'objectif de l'engagement du FAV vise à limiter l'utilisation des ressources, de valoriser les matériaux naturels et penser le réemploi, recyclage, réutilisation ou la donation des matériaux utilisés sur chaque installation. Les installations présentées devront alors être pensées dans une optique respectant cette démarche environnementale en amont, pendant et après. Elles pourront être conservées par les auteurs puis représentées, adaptées, modifiées dans un contexte différent après le festival.

Il sera donc demandé à chaque candidat sélectionné de signer une charte environnementale mise en vigueur par le Festival.

- **Un partenariat avec Mas Réemploi**

Afin d'assister les équipes dans cette démarche, le FAV a établi un partenariat avec Mas Réemploi à Montpellier. Ce partenariat permet aux équipes participantes de consulter un catalogue en ligne des matériaux disponibles.

Lors de la désinstallation du projet, Mas Réemploi collecte les matériaux afin de les réutiliser ou de les valoriser, en mettant l'accent sur les matières réemployables. Cette année, en collaboration avec notre partenaire, un prix environnemental sera décerné au projet qui intègre de manière optimale cette approche environnementale.

4. MODALITÉS DE SÉLECTION

La consultation est ouverte aux jeunes architectes (architecte-paysagiste, architecte-urbaniste...) seul ou en équipe.

Il est possible de former une équipe pluridisciplinaire mais elle doit être composée d'au moins un architecte.

5. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être obligatoirement composé des pièces suivantes :

- **Présentation de l'équipe à télécharger** et à dûment **remplir** par ses membres,
- **CV de chacun des membres** – 1 format A4 par membre,
- **Références imagées de vos réalisations** architecturales, installations, concours, etc.,
- **Note d'intention au regard de la thématique** du FAV 2025 : La gourmandise. Cette note d'environ **1 page** doit exprimer de quelle manière le candidat envisage son installation,
- **Une image** du projet présenté pour le FAV 2025.

Les candidatures doivent prendre la forme d'un seul fichier PDF ne dépassant pas 10Mo sous peine de rejet du dossier.

Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que ce sont des créations originales qui doivent être présentées dans le cadre du FAV. Il est essentiel de citer et référencer toutes les sources de vos projets.

Les résultats de la sélection seront annoncés courant janvier 2025.

Un dossier présentant en détail les contraintes techniques liées à la conception d'une intervention (sol, exposition, photos, relevé...) sera adressé aux candidats sélectionnés. La sélection des équipes sera faite à partir de ce dossier exclusivement.

6. DATE LIMITE D'ENVOI ET MODALITÉS DE DÉPÔT

Dépôt des candidatures au plus tard le **Lundi 2 décembre 2024 à 23h59**, heure française. (GMT+1 / date du dépôt faisant foi).

Le lien pour déposer sa candidature se trouve sur le site du FAV : <https://www.festivaldesarchitecturesvives.com/>

Ou bien dans notre bio Instagram : @festivaldesarchitecturesvives

7. POUR LES DIX ÉQUIPES SÉLECTIONNÉES

Le festival aura lieu du **10 au 15 juin 2025**.

Le montage et le démontage des installations est à réaliser par l'équipe elle-même. Le montage est prévu sur site du 04 au 09 juin et le démontage est prévu le 16 juin. Plusieurs rendus vous seront demandés (tous les éléments vous seront donnés ultérieurement) afin de connaître l'avancée du projet.

Il sera possible de visiter les cours lors d'une **visite organisée courant février 2025**.

Une **subvention de 1 500,00 € TTC** sera allouée à chacune des équipes sélectionnées. Libre à vous de réaliser des partenariats.

Contraintes spécifiques : les installations prennent place dans des cours d'hôtels particuliers, elles doivent prendre en considération les conditions d'occupation afin de ne porter atteinte ni aux habitants ni à l'environnement bâti. La sécurité des visiteurs et des habitants doit être assurée nuit et jour.

8. CONTACT

Toutes les questions doivent être adressées par mail à l'association Champ Libre :
communication@festivaldesarchitecturesvives.com

Site internet : www.festivaldesarchitecturesvives.com

Instagram : @festivaldesarchitecturesvives

Facebook : Festival des Architectures Vives

Tik-Tok : @fav_montpellier

FAQ

Faut-il être architecte pour participer au FAV ?

Il faut posséder un diplôme d'architecture. Cela peut être un diplôme architecte DPLG, DE, HMONP, ou équivalent étranger.

Toutes les personnes dans l'équipe doivent être architectes ou suffit-il que l'un d'entre nous le soit ?

De préférence, avec la possibilité d'association avec d'autres disciplines (paysagiste, urbaniste).
Le festival est réservé aux professionnels, les étudiants ne peuvent pas faire partie d'une équipe.

Qu'est-ce que la note d'intention ?

La note doit présenter comment vous comptez répondre au thème, cela doit représenter une page environ. Ce sont les grandes lignes du projet que vous souhaitez développer.

À quoi correspond l'image jointe à la note d'intention ?

Il peut s'agir d'un croquis, d'une perspective réaliste ou non, vous êtes libre d'utiliser la technique qui présentera le mieux votre projet.

La subvention spécifiée de 1 500 € TTC, comprend-elle les honoraires des auteurs et les coûts de construction du projet ?

Les 1 500 € TTC est le total pour tout (transport, matériel...). Cependant vous pouvez trouver vos propres sponsors, tous nos supports de communication vous sont ouverts. La présence de vos sponsors sera sur le programme, le livre, le site internet, le panneau explicatif de votre projet.

Serait-il possible d'obtenir des photos de ces cours d'hôtels particuliers ?

Elles sont disponibles sur le site : www.festivaldesarchitecturesvives.com au moment de l'appel à candidature.

L'installation conçue doit-elle s'adapter à toutes les cours ou faut-il en choisir une dès le départ ?

L'installation doit pouvoir s'adapter à différentes cours car elles seront attribuées aux participants qu'ultérieurement.

Peut-on soumettre plusieurs projets ?

Non, le candidat doit se contenter d'une seule candidature.



1. Coordonnées de l'équipe candidate :

L'INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE POUR L'ORGANISATION

* mentions obligatoires

NOM* :

PRÉNOM* :

ACTIVITÉ/DIPLÔME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE :

TEL PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

* mentions obligatoires

NOM* :

PRÉNOM* :

ACTIVITÉ/DIPLÔME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE / PORT* :

NOM* :

PRÉNOM* :

ACTIVITÉ/DIPLÔME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE / PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE	
* mentions obligatoires	
NOM* :	NOM* :
PRÉNOM* :	PRÉNOM* :
ACTIVITÉ/DIPLÔME* :	ACTIVITÉ/DIPLÔME* :
ADRESSE/PAYS* :	ADRESSE/PAYS* :
EMAIL* :	EMAIL* :
TEL FIXE / PORT* :	TEL FIXE / PORT* :

2. Avez-vous déjà candidaté au FAV Montpellier?

OUI / NON

Si oui, année de candidature :

À renvoyer dûment complétée, datée, signée et accompagnée des éléments du dossier constituant un seul fichier PDF de 10 Mo maximum, au plus tard le : **Lundi 2 décembre 2024 à minuit, heure française. (GMT+1 / date d'émission faisant foi) sur : <https://forms.gle/gidyUNq8CX56hAzx5>**

Fait à....., le.....

Signature